

Le 27 septembre 2009: un oui massif en faveur de l'AI



Christine Romann

s'opposant ainsi à la crainte et aux allégations selon lesquelles l'assainissement de l'AI se ferait aux dépens des personnes concernées. Le 17 juin 2007, les citoyens suisses ont plébiscité la révision avec pratiquement 60% des voix en faveur du oui.

La prochaine votation sur l'AI aura lieu le 27 septembre 2009. Voici, une fois encore, un rapide tour d'horizon des points importants du projet: aujourd'hui, l'AI, endettée à hauteur de 13 milliards de francs, affiche un déficit annuel de 1,4 milliard de francs. Elle perçoit chaque jour quatre millions de francs issus du fonds de compensation de l'AVS et puise ainsi dans les réserves de cette dernière. Au bénéfice d'un relèvement temporaire de la TVA, rehaussée de 7,6 à 8% pendant une période de sept ans, l'AI devrait être à même d'éponger la montagne de dettes accumulées et, par

Espérons que le feuillet du financement additionnel de l'AI entre dans son dernier acte...

On se souvient, ce n'est pas si vieux, du débat virulent au sujet de la 5^e révision de l'AI. On avait promis aux organisations de personnes handicapées de sauver la situation financière de l'assurance-invalidité par l'octroi de fonds supplémentaires,

fédéral repoussa de six mois la date de la votation sur l'AI et renvoya le projet au Parlement. Un alourdissement fiscal en pleine crise semblait trop risqué, il fallait de nouvelles idées! Le Parlement, qui pensait avoir déjà accompli sa tâche, renvoya immédiatement la balle: le projet ne justifiait aucune amélioration! L'approbation dont jouissait ce dernier s'effrita, les employeurs se montrèrent réservés, une hausse de la TVA serait pour l'heure mal venue.

La commission économique du Conseil des Etats a finalement annoncé une idée salvatrice, alors que le projet avait déjà été officiellement entériné par le Parlement et publié dans la Feuille fédérale. En s'appuyant sur les réserves émises par les employeurs, la commission proposa de remettre l'augmentation de la TVA au premier janvier 2011, soit à un an plus tard. Une démarche particulièrement inhabituelle que l'UDC, détracteur du projet, qualifia volontiers de coup d'Etat. Cela a pourtant permis de regagner la confiance d'économiesuisse et de l'Union patronale suisse, deux importantes organisations patronales représentantes d'entreprises regroupant plus de 2,5 millions de salariés. Après le comité proAI (www.proai.ch), constitué principalement des milieux concernés et soutenu dès la première heure par des partis et organisations de gauche, est né un comité bourgeois «Protéger l'AVS, assainir l'AI» (www.rentensicherheit.ch). Plus de 70 députés fédéraux du PLR, PDC, PBD, des verts libéraux et du PEV, ainsi que d'un représentant de l'UDC, se sont ainsi engagés en faveur du oui le 27 septembre, et le projet bénéficie donc à nouveau d'un large soutien. Pouvoir compter sur des assurances sociales saines et stables sur le plan financier est un besoin qui semble s'imposer auprès de tous, d'autant plus en période de crise. Un oui massif en faveur du financement additionnel de l'AI le 27 septembre est un oui à un élément indispensable de notre système social. Dans la mesure où les organisations de personnes handicapées, la majorité des grands partis et les organisations patronales se portent toutes garantes d'une assurance-invalidité en bonne santé, le terrain est propice pour envisager une mise en œuvre socialement responsable de la prochaine et 6^e révision de l'AI.

*Dr Christine Romann,
membre du Comité central de la FMH,
responsable du domaine Prévention
et promotion de la santé*

Egalement un oui bourgeois à l'AI, avec économie-suisse et l'Union patronale suisse

la création d'un fonds de compensation propre, de s'affranchir financièrement de l'AVS. Cette proposition a été largement saluée par le Parlement et les organisations de personnes handicapées. La date de la votation fut tout d'abord fixée au 17 mai de cette année. Puis la crise financière est arrivée, le conseiller fédéral Couchepin hésita, et la ministre de l'économie réfléchissait tout haut à une éventuelle baisse de la TVA pour relancer la consommation. Une augmentation fiscale semblait n'avoir aucune chance. Le Conseil

Nous souhaitons attirer votre attention sur d'importantes informations publiées par l'OFSP au sujet de la grippe A(H1N1). Tous les membres de la FMH dont nous avons l'adresse électronique les recevront dans le courant de la semaine (si vous souhaitez communiquer à la FMH votre adresse de courriel ou un changement d'adresse électronique, veuillez vous adresser à dlim@fmh.ch en spécifiant votre n° d'identification FMH ou votre date de naissance). Ces informations sont aussi accessibles sur www.fmh.ch → points d'actualité → grippe pandémique ou sur www.bag.admin.ch